



NEMOURS

DEMANDE DE RÉSERVATION DE LA SCENE DU LOING

Jour(s) et date(s)		20__
Entreprise	Nom : Code Postal :	Adresse : Ville :
Association	Nom : Code Postal :	Adresse : Ville :
Coordonnées du demandeur Adresse mail obligatoire (*)	Nom : Adresse (si différente du siège de l'entreprise ou de l'association) ☎ : ☎ :	@ @
Particulier	Nom : Code Postal ☎ :	Adresse Ville @
Précisions concernant la demande	Horaires d'utilisation salle : Horaires de début et fin de manifestation :	
	Il incombe à l'organisateur d'organiser le service de sécurité adapté à sa manifestation et D'EN fournir la preuve écrit, en amont à la commune.	
	Motif	
	Effectif	Nombre de personnes attendues :
	Droit d'entrée	Entrée gratuite oui non Si non, tarif proposé
Horaires	De 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 23h00 maximum la semaine et le dimanche De 09h00 à 03h00 du matin maximum le samedi	
Conditions d'occupation	Les salles sont obligatoirement fermées de 12h à 13h30 en semaine Le respect des horaires est impératif. Aucune dérogation ne sera accordée.	
<i>Ce formulaire vaut réservation, mais ne vaut en aucun cas acceptation. Rappel : en cas de force majeur, la Ville de Nemours se réserve le droit d'annuler toute réservation des salles. Aucun dédommagement ne sera dû par la Ville. (*si cette rubrique n'est pas remplie, le formulaire devra être retiré directement au service Manifestations et Associations. A défaut, cette réservation ne sera pas considérée acceptée.</i>		
Demande présentée le : Chèque de réservation (Arrhes) d'un montant de Signature du demandeur : Les Arrhes ne sont pas remboursables		
CADRE RESERVE A LA VILLE DE NEMOURS		
Avis en date du		
Conditions tarifaires: (Par décision N° D.2017.87 du 1 ^{er} janvier 2018)		
Nemours le, Adjoint au Maire, en charge de la Culture et du Tourisme Anne-Isabelle PAROISSIEN.		

